

Contacts utiles

Retrouvez ici les principaux contacts de la police municipale et nationale. Celles-ci assurent des missions de prévention et de maintien de l'ordre dans les domaines de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Police municipale

Pour rappel, les missions de la police municipale, fondées sur la connaissance de la population, sont fondées sur ces principales actions :

- Veiller au respect des arrêtés municipaux (exemple : interdiction de vente d'alcool ou de sa consommation sur la voie publique) ;
- Lutter contre les nuisances étudiantes et les tapages nocturnes ;
- Sécuriser les abords des gares ;
- Sécuriser les bâtiments municipaux (écoles, maisons de quartier, gymnases, etc.) ;
- Lutter contre les dépôts sauvages ;
- Lutter contre les vols sur la plaine maraîchère ;
- Veiller au respect de la réglementation sur les enseignes lumineuses ;
- Assurer des contrôles routiers et la sécurité routière sur le territoire.

L'éventail est donc large, du **contact avec la population** à la **lutte contre la petite et moyenne délinquance**, en partenariat avec la police nationale.

[En savoir plus sur les missions et le fonctionnement de la police municipale](#)

Contact

- Police municipale
- [01 34 33 77 00](tel:0134337700)
- [Contacter](#)
- De 7h30 à 2h du matin du lundi au samedi et les jours fériés
De 8h à 18h les dimanches

Police nationale

La police nationale a des **pouvoirs de police judiciaire plus étendus** que ceux de la police municipale (droit d'enquêtes, perquisition, contrôles d'identité, audition de personnes...).

Concrètement, vous devez notamment vous rendre ou vous adresser à la police nationale :

- pour déposer plainte ;
- pour déclarer une perte ou un vol de papiers d'identité ou de carte grise ;
- pour faire une procuration de vote ;
- en relai de l'action de la police municipale en dehors de ses horaires d'ouverture.

Pour cela, deux commissariats se tiennent à votre disposition :

- [Commissariat de police Cergy Grand-Centre](#)
- [Commissariat de police Cergy Saint-Christophe](#)

Également par téléphone, au **17**, 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

0 0

Retirer mon vote

Merci pour votre retour.

Aidez-nous à nous améliorer (facultatif) Envoyer le commentaire